

Enfoncement du train avant dans le sol lors de l'atterrissage sur une altisurface, rupture du train avant, basculement de l'avion vers l'avant, en instruction

Aéronef	Avion Cessna 172M immatriculé HB-CEO
Date et heure	22 mai 2017 vers 12 h 05 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Altisurface de Saint-Jean-d'Arves (73) ⁽²⁾ , altitude 1 816 m
Nature du vol	Aviation générale
Personnes à bord	Instructeur et pilote
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé
<i>Note: Les informations suivantes sont issues principalement des témoignages du pilote et de l'instructeur. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

⁽²⁾Piste 330 x 50 m non revêtue, pente de 15 %.

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote, accompagné d'un instructeur, décolle de l'aérodrome d'Annemasse (74) pour un vol de formation en vue d'obtenir la qualification d'instructeur montagne « *roues* ». Il est assis en place droite, aux commandes et joue le rôle de l'instructeur tout en commentant ses actions. L'instructeur est en place gauche et joue le rôle de l'élève.

Après avoir réalisé quatre atterrissages et décollages sur l'altiport de Courchevel (73) puis deux sur l'altiport de Méribel Robert Merloz (73), ils se dirigent vers l'altisurface de Saint-Jean-d'Arves.

Lors du passage à la verticale pour effectuer la reconnaissance de la piste, les deux pilotes estiment que les conditions aérologiques et l'état⁽³⁾ de la piste semblent corrects et permettent l'atterrissage.

Lors de l'approche finale, l'avion est légèrement sous le plan et un peu à droite de l'axe. Au moment du toucher des roues du train principal, l'avion est fortement ralenti et le nez de l'avion s'abaisse brutalement. Le train d'atterrissage avant s'enfonce dans le sol meuble puis se rompt. L'avion bascule vers l'avant et s'immobilise sur le dos.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les conditions météorologiques estimées par Météo France sur site étaient les suivantes :

- vent faible de direction variable de secteur nord ;
- CAVOK ;
- température 14 °C ;
- QNH 1020 hPa.

⁽³⁾Estimation faite selon la couleur de l'herbe et la présence de traces de tracteur peu profondes en bordure de la piste.

Le pilote, propriétaire de l'avion, est titulaire d'une licence de pilote privé avion PPL(A), de la qualification montagne « *roues et skis* », d'une qualification d'instructeur avion FI(A), et de la qualification d'instructeur montagne « *skis* » MI. Il totalisait 2 376 heures de vols dont 46 dans les trois mois précédents.

L'instructeur est titulaire d'une licence de pilote professionnel avion CPL(A), de la qualification montagne « *roues et skis* », d'une qualification d'instructeur avion FI(A), de la qualification d'instructeur montagne « *roues et skis* » MI et de la qualification nationale suisse de FII « *Flight Instructor Instructor* ». Il totalisait 13 530 heures de vols dont 126 dans les trois mois précédents.